



Travaux de reabilitation hlm

Par **liluana**, le **26/05/2009** à **06:12**

Bonjour,

voici mon souci actuel, je suis locataire il ya eu te encore maintenant, des travaux importants de reabilitations de 43 logement hlm; nous vivons a a 7 dans l un deux ,le 1er decembre 2009 les ouvriers de la toiture ont travaillé par temps de pluie donc toiture a nu .donc 5 logement ont été très touchés par les eaux .moi même étais la plus touchée ,plafond de deux chandres 1 tomber ,l autre tenais à peine tellement il était trépané .moi et mon mari avons dormi 1 mois et demi sur un matelas dans la salle a manger .non seulement avec un endicap reconnu coté rep a 80%.les experts hlm sont venus ainsi que les maîtres d oeuvre et mon expert d assurance .j ai perçu 600 euros et voilà pour eux .le problème est que je vis dans de l humidité que je n avais pas avant et je me retrouve ma mon salon et cuisine avec un énorme trou dans la cloison en placo-plâtre l orsque a 7 personnes dans la matinée on sais tous l avais dont 1 enfant de 1 ans toute l eau de la douche du haut a l étage viens se couler dans se fameux trou qui donne dans ma cuisine et mon salon voilà .et ma cloison sans très mauvais ,il n y a plus d hygiène du tout .de plus de vivre ainsi dans de tel conditions de vie ma sclérodémie en a pris un coup et ma maladie a évolué .mais sans les hlm sans fiche .les maîtres d oeuvre me rigole au nez. Que doit-on faire a votre avis j ai besoin que l on me guide pour mes démarches a faire si je l espere car je suis au bout du rouleau .on se leve le plus souvent a 7 heures pour que les ouvriers viennent faire l heure travail et a 11 h toujours personne et cela dure depuis le 15 octobre 2008 en attente de conseil recevez mes salutations les plus dévouées une femme qui ne sais pas vers qui se tourner pour de l aide tel 0328651533 merci a vous et de votre attention